



**Formulaire de fin de travaux de
forages, sondages, pompages, puits, ouvrages souterrains
avec ou sans prélèvement associé**

- CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE R.214-1 - RUBRIQUE : 1.11.0

Le présent formulaire dûment rempli, daté et signé est accompagné des pièces jointes demandées devront être transmis en **2 exemplaires originaux** et **1 version informatique** à la :

Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane / Service Paysages, Eau et Biodiversité
Impasse Buzaré – C.S. 76 303 - 97 306 CAYENNE CEDEX
Courriel : dgtm-deaaf-upe@guyane.pref.gouv.fr

dans un délai de 2 mois maximum suivant la fin des travaux.

Ce présent formulaire fait référence aux articles de l'arrêté du 11 septembre 2003 *modifié portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-6 3 du Code de l'Environnement et relevant de la rubrique 1110 de la nomenclature de l'article R.214-1.*

**IMPORTANT : POUR CHAQUE FORAGE, PUIITS, SONDAGE ET/OU OUVRAGE SOUTERRAIN,
JOINDRE LE RAPPORT DU FOREUR COMPRENANT :**

- la coupe géologique avec indication du ou des niveaux des nappes rencontrées (article 10) ;
- la coupe technique de l'installation précisant les caractéristiques des équipements, notamment les diamètres et la nature des cuvelages ou tubages, les niveaux de crépines, accompagnée des conditions de réalisation (méthode et matériaux utilisés lors de la foration, volume et niveaux des cimentations, profondeurs atteintes, développements effectués, ...).

1 – IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Déclarant (Propriétaire ou maître d'ouvrage)

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :

Date de naissance ou N° SIRET :

Adresse complète :

Téléphone (Fixe / Portable) :

Courriel :

Bureau d'études ou entreprise maître d'œuvre

Nom du bureau d'études ou entreprise maître d'œuvre :

Nom et prénom du représentant :

Adresse complète :

Téléphone (Fixe / Portable) :

Courriel :

2 – NOMBRE ET LOCALISATION DES SONDAGES, FORAGES, PUIITS, OUVRAGES SOUTERRAINS EFFECTIVEMENT RÉALISÉS

Joindre extrait de la carte au 1/25 000ème avec position de l'ouvrage et faire apparaître le sens général des eaux de ruissellements sur la parcelle, ainsi que les éventuels exutoires finaux des rejets.

Indiquer pour chacun des ouvrages :

- s'ils sont ou non conservés pour la surveillance ou le prélèvement d'eaux souterraines ;
- la date prévue de fin d'exploitation ;
- les coordonnées géographiques des ouvrages dans le tableau ci-dessous dans le référentiel RGFG95 - UTM22 NORD ;
- le code national BSS (Banque du sous-sol) attribué par le service géologique régional du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) de Guyane, dans le tableau ci-dessous.

Au-delà de 8 forages, éditer autant de formulaires que nécessaires pour les forages supplémentaires.

N° de récépissé de déclaration :

Commune (s) :

Lieu-dit :

Références cadastrales du (des) ouvrages(s) :

Nom de l'ouvrage	X	Y	Conservation de l'ouvrage		Date prévue de fin d'exploitation	Code national BSS
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3 – DESCRIPTION DU DÉROULEMENT GÉNÉRAL DU CHANTIER

Dates des différentes opérations et difficultés et anomalies éventuelles rencontrées.

4 – MODALITÉS D'ÉQUIPEMENT DES OUVRAGES (article 10)

Pour les ouvrages abandonnés, joindre le compte rendu des travaux de comblement (article 13).

--

5 – RÉSULTATS DES ESSAIS DE POMPAGE

Avec interprétation et évaluation de l'incidence de ces pompages sur la ressource en eau souterraine et sur les ouvrages voisins (article 9).

--

ESSAIS DE POMPAGE	
Date prévisionnelle de prélèvement	
Durée de prélèvement	
Débit prélevé (en m ³ /h)	
Débit maximal d'exploitation (en m ³ /h)	
Type d'essai	
Milieu recevant les eaux pompées	
Modalités des essais de pompage	
Modalités des rejets des eaux de pompage	

6 - RESULTATS DES ANALYSES D'EAU EFFECTUEES

si prélèvement destinée à la consommation humaine (article 10).

--

7 - RENDEMENT DES FORAGES

Nom du forage	Volume maximal annuel envisagé (m3/an)	Débit horaire maximal (m3/h)

Rappel : Tout équipement en vue d'un prélèvement doit être muni d'un compteur volumétrique. Les volumes doivent être relevés au minimum une fois par an (article 8 et 10 de l'arrêté du 11/09/2003 applicable aux prélèvements).

Fait à , le

NOM et prénom du signataire :

(signature obligatoire du demandeur)